



## Accueil du matin

### Fiche d'inscription et de renseignements

Année scolaire 2026/2027

SIS des Sources  
[sis.les.sources@gmail.com](mailto:sis.les.sources@gmail.com)  
03.67.35.73.07.

Joignable les lundis et jeudis après-midi

## ENFANT

Nom et prénom	
Date et lieu de naissance	
Adresse	
Ecole et Classe	
Médecin généraliste	
Observation(s) lié(es) à la santé de l'enfant, allergie...)	

## Présence de l'enfant à l'Accueil

Cochez les cases correspondantes

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Toutes les semaines				
Uniquement les semaines paires				
Uniquement les semaines impaires				
<b>Autres inscriptions REGULIERES:</b> Merci d'indiquer les modalités				
<b>Fréquentation occasionnelle</b>				

## RESPONSABLES LEGAUX DE L'ENFANT

	<b>Mère</b> (si autre lien avec l'enfant, précisez : .....) <input type="checkbox"/> responsable légal de l'enfant	<b>Père</b> (si autre lien avec l'enfant, précisez : .....) <input type="checkbox"/> responsable légal de l'enfant		
Nom et prénom				
Date et lieu de naissance				
Adresse du domicile				
Tel. Domicile				
Tel. Portable				
Adresse mail				
N° de sécurité sociale				
Profession				
Employeur (dénomination + adresse)				
Tel professionnel				
Lien entre les personnes indiquées ci-dessus	<input type="checkbox"/> Marié	<input type="checkbox"/> Pacsé	<input type="checkbox"/> Vie maritale	<input type="checkbox"/> séparé ou divorcé

### **Règlement**

- 1- Je m'engage à payer l'intégralité des frais m'incombant (le cas échéant les frais médicaux et d'hospitalisation éventuels), la cotisation annuelle de 25€ par famille, en fonction de la fréquentation de mon enfant dans la structure (3€/enfant/accueil) et dès réception de la facture émise par le SIS des sources (selon les modalités d'annulation indiquées dans le règlement d'accueil).
- 2- J'autorise :
  - le Responsable de l'Accueil des sources à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale d'urgence, éventuellement sous anesthésie générale), rendues nécessaires par l'état de l'enfant et suivant les prescriptions des médecins.

oui       non

- les personnes suivantes peuvent venir chercher mon enfant, en cas de maladie, ... :  
(nom - prénom – n° Tél. des personnes autorisées et lien avec l'enfant)
- .....  
.....  
.....  
.....

Les personnes autorisées devront se munir d'une carte d'identité, afin de reprendre l'enfant. Le SIS des sources sera donc dégagée de toute responsabilité en cas d'accident, à partir du moment où l'enfant aura quitté les lieux.

- 3- Dans le cadre de l'établissement d'un album souvenir en fin d'année scolaire, j'autorise le personnel de la garderie à prendre mon enfant en photo :  oui  non
- 4- J'atteste que mon enfant bénéficie d'un « contrat d'assurance de personne », couvrant les dommages corporels, auxquels il pourrait être exposé dans le cadre de son accueil dans la salle communale de Fulleren et sa cour et j'en fournis le justificatif en copie.
- 5- Je m'engage à prévenir rapidement le SIS des sources, en cas d'absence de mon enfant ou sur son état médical ou sur un changement de situation.

Je certifie avoir pris connaissance de toutes les informations concernant l'Accueil des sources, via le règlement et en accepte toutes les conditions.

Par ailleurs, je certifie exacts tous les renseignements donnés sur la fiche d'inscription.

Fait à ..... , le .....

Signature des représentants légaux :

### Documents à joindre

- Copie de ce présent règlement approuvé et signé
- Copie des pages de vaccination du carnet de santé
- Une attestation indiquant que l'enfant bénéficie d'une assurance Responsabilité Civile
- Le cas échéant, pour les parents divorcés ou séparés, la notification de garde de l'enfant

**Dépôt du dossier** : boite aux lettres du SIS des Sources (Mairie de Saint-Ulrich)

### **Seul un dossier complet pourra être traité**

Cadre réservé à l'administration :

Date de dépôt du dossier :

Pièces OBLIGATOIRES fournies :

- Fiche d'inscription et de renseignements complète
- Règlement d'accueil
- Copie du carnet de vaccination
- Attestation de responsabilité civile
- En cas de divorce ou de séparation : notification de garde de l'enfant